

# DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU

## District Rhône et côtiers méditerranéens

### Territoire SDAGE N° 15 : Côtiers Est & Littoral

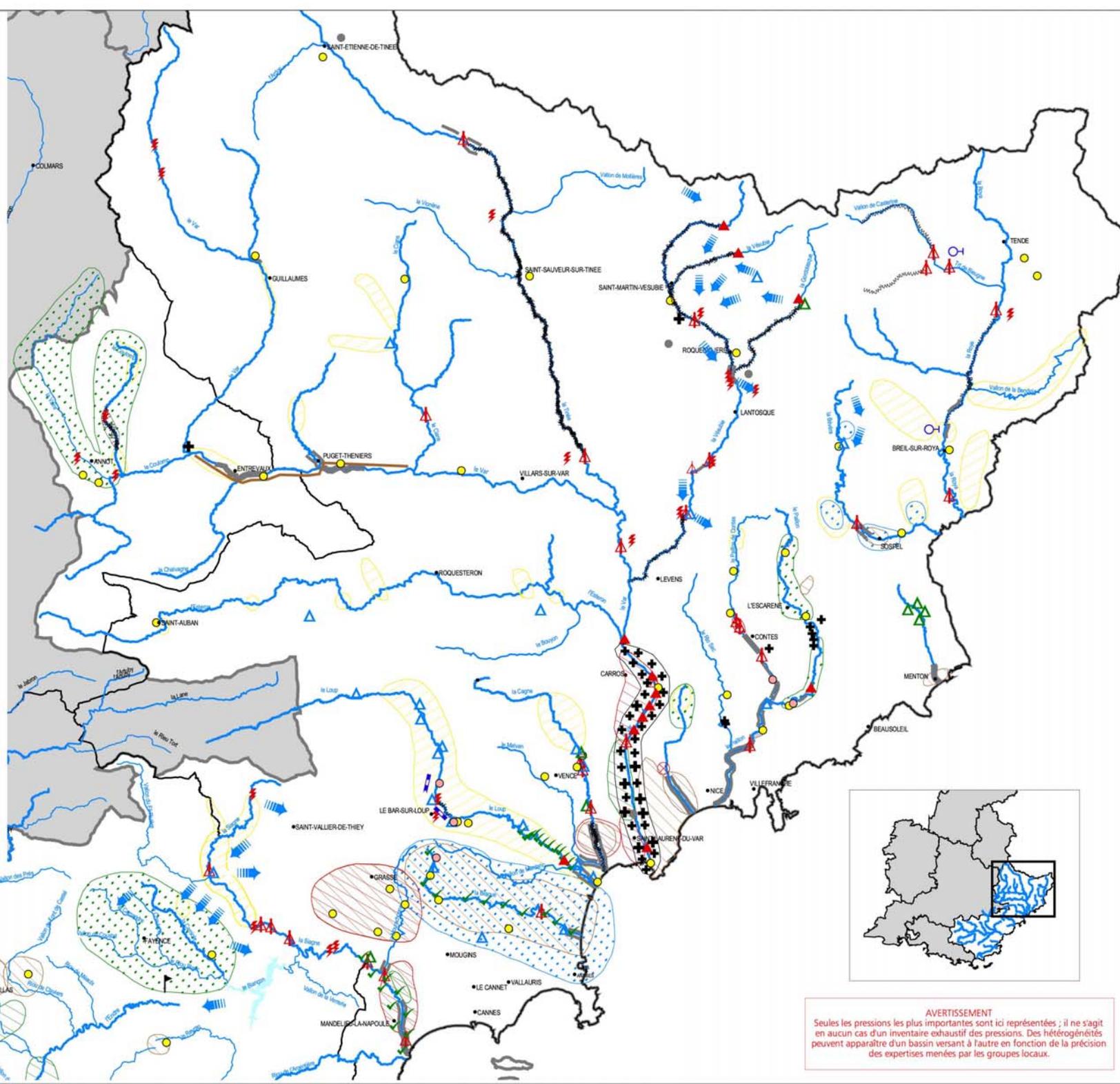
#### Pressions sur le réseau hydrographique

#### Etat des lieux (octobre-décembre 2003)

Source : réunions techniques d'experts locaux  
Cartographie : Agence de l'eau RM&C - Juillet 2004

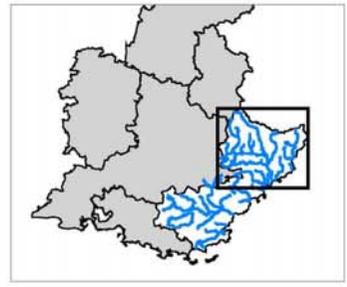
**Légende**

- Rejets ponctuels de collectivités
- Rejets ponctuels industriels
- Pollution ponctuelle liée à une décharge
- Ouvrage franchissable
- Ouvrage infranchissable
- Prélèvements ponctuels - agriculture
- Prélèvements ponctuels - AEP
- Zone d'extraction
- Micro-centrale
- Espèces invasives
- Artificialisation du cours d'eau
- Localisation d'infrastructures
- Modification du régime hydraulique
- Transferts d'eau d'un bassin à un autre
- Localisation de canaux EDF
- Zone d'influence des extractions
- Localisation de ZAC / ZI
- Prélèvements dispersés - agriculture
- Prélèvements dispersés - AEP
- Prélèvements dispersés - industrie
- Zone de pollution diffuse agricole
- Zone de pollution dispersée urbaine
- Zone de pollution dispersée industrielle
- Zone de sports d'eaux vives
- Zone de couverture du cours d'eau
- Retenue d'eau artificielle
- Golf
- Zone d'enlèvement et/ou d'exhaussement du lit
- Pollution liée à la présence de mines
- Limites des territoires SDAGE-DCE
- Limites départementales



Echelle : 0 10 20 Kilomètres  
1:300000

© IGN BDCartho 1994



**AVERTISSEMENT**  
Seules les pressions les plus importantes sont ici représentées ; il ne s'agit en aucun cas d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.